

Conseil d'école – 1^{er} Trimestre

DATE : 18 octobre 2022

Circonscription de Confolens



École élémentaire publique

Adresse : 5, grande rue 16310 Montemboeuf

Téléphone : 05 45 65 05 15

Mail : ce.0160558V@ac-poitiers.fr

Ordre du jour

1. Elections des représentants de parents d'élèves
2. Rappel des rôles et des attributions du Conseil d'école
3. Bilan de la rentrée
4. Règlement intérieur
5. Coopérative scolaire
6. Actions et manifestations par les écoles et budget de fonctionnement
7. Hygiène
8. Sécurité
9. Matériel et aménagement
10. Parole au SIVOS
11. Parole à l'APE
12. Questions diverses

Tour de table

1. Élections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 7 octobre 2022. Listes uniques non apparentées.

- 2 sièges à pourvoir et ont été pourvus pour l'école de Vitrac (Taux de participation de 63.4 %).

Titulaires : Mme VIGIER ANTUNES Sandra et Mme CRON Noémie

Suppléante : Mme HARDY Véronique

- 2 sièges à pourvoir et ont été pourvus pour l'école de Cherves. (Taux de participation de 53.85 %)

Titulaires : CHABANNE Marie et LIHOREAU Sarah

Suppléante : MIGOT-PORRAL Aline

- 5 sièges à pourvoir et ont été pourvus pour l'école de Montemboeuf (Taux de participation de 61.93%)

Titulaires : Mme Ugartemendia Magali, Mme Trapateau Blandine, Mme Durand Frédérique, Mme Rivet Pauline et Me Javelaud Hugo.

Pas de suppléant.

2. Rappel des rôles et attributions du Conseil d'École

Rôle des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :

Dans les écoles, les représentants des parents d'élèves facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation.

En toute circonstance, les représentants des parents sont tenus à une obligation de confidentialité à l'égard des informations à caractère personnel dont ils peuvent avoir connaissance. Ils participent également à la vie scolaire (règlement intérieur, sécurité, restauration scolaire, hygiène, ...).

Suite aux décisions prises par Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN), nous devons organiser des conseils d'école dans chacune de nos écoles :

« Conformément à l'article D411-3 du code de l'éducation, chacune des écoles du regroupement organise ses élections selon le nombre de classes composant l'école. Les conseils ainsi constitués peuvent décider de se regrouper en un seul conseil pour la durée de l'année scolaire après délibération prise à la majorité des membres de chaque conseil (...). Tous les membres des conseils des écoles d'origine sont membres du conseil ainsi constitué. »

La fusion est soumise au vote (à la majorité) des membres des conseils d'école. Nous vous informons qu'ont le droit de vote les représentants des parents d'élèves titulaires (8 voix), les maires et/ou conseillers des communes ayant une école (3 voix), les DDEN (0 voix), les enseignants (8 voix). Soit un total de 19 voix. Les autres membres du conseil d'école peuvent toutefois donner leur avis.

Votes pour la fusion des conseils d'école :

Votes pour : 19 votes contre : 0 Abstentions : 0 Total des votes : 19 votes

Vitrac : 5 pour

Cherves-Châtelars : 4 pour

Montemboeuf : 10 pour

Les membres des trois conseils d'école votent la fusion à l'unanimité des présents (19 voix sur 19). Il y aura donc un seul conseil d'école par trimestre pour tout le RPI pour l'année scolaire 2022-2023.

Les attributions du conseil d'école sont:

- voter le règlement intérieur
- adopter le projet d'école
- donner son avis et faire des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.

- donner son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.

3. Bilan de la rentrée

- ***Effectifs des écoles pour l'année en cours :***

	Vitrac	Cherves	Montemboeuf	Total
TPS	2 +1		1+2	3+3
PS	8		6	14
MS	16		7	23
GS	9		9	18
CP		11	14	25
CE1		19		19
CE2		12	5	17
CM1			25	25
CM2			37	37
	35 +1	42	104+2	181+3

Répartition par communes :

- Cherves Châtelars : 11
- Le Lindois : 12
- Lésignac : 6+1
- Massignac : 13+1
- Mazerolles : 17
- Montemboeuf : 35
- Mouzon : 9
- Roussines : 7
- Saint Adjutory : 33
- Sauvagnac : 2
- Verneuil : 3
- Vitrac Saint Vincent : 25+1
- Hors RPI : 8

- ***Le personnel :***

- **de l'Education Nationale** :

Équipe enseignante :

- **Ecole de Vitrac** : Mme Signeux Directrice MS-GS et Mme Martini adjointe TPS-PS-MS
- **Ecole de Cherves Châtelars** : Mme Villievieille Magali dans la classe des CP/CE1, le lundi, mardi et jeudi, complétée par Mme Métifet Léa, le vendredi. Mme Brun Dupont Isabelle dans la classe de CE1/CE2, le mardi, jeudi et vendredi, complétée par Mme Picoron le lundi.
- **Ecole de Montemboeuf** : Mme Gascon intervient dans la classe de TPS/PS/MS/GS, Mme Blandin dans la classe de GS/CP, Mme Bichon dans la classe de CE2/CM1, Mme Bousseton dans la classe de CM1/CM2 et Mme Barraud dans la classe de CM2. Toutes les enseignantes de l'école interviennent à plein temps. Mr LEROUX Gaël intervient dans la classe de CE2/CM1 le mardi.

AESH :

- Ecole de Montemboeuf : Mme BOURDEAU Marie-Hélène dans la classe de CM2. Depuis cette année est mis en place un PIAL (Pôle Inclusive d'Accompagnement Localisé) avec le collège de Montemboeuf. Les 3 AESH du collège sont mutualisées pour pouvoir accompagner des élèves de l'école primaire. Actuellement, les différences d'organisation (emploi du temps, ...) ne permettent pas un accompagnement optimal de l'ensemble des élèves en espérant une régularisation rapide.
- Ecole de Vitrac : Mme LAAIFAT Ketty, tous les jours dans la classe de Mme SIGNEUX en accompagnement de 2 élèves.

De plus en plus d'élèves à besoins mais pas toujours de personnels pour les accompagner.

RASED :

- Maître E : Mme Gazeau Stéphanie pour l'ensemble des écoles (RASED de La Rochefoucauld)
- Psychologue scolaire : Nous sommes dans l'attente d'une nomination.
- Aucun médecin scolaire n'est nommé sur notre secteur. Le docteur Le Montréer peut intervenir seulement dans des situations d'urgence.

- **du SIVOS :**

ATSEMS :

- Vitrac : Mme Valerie SOURDET (classe de TPS/PS/MS) à plein temps pour la classe de Mme Martini, maitre de stage de Romain Morgane apprentie, Mme FORT Dominique à plein temps pour la classe de Mme SIGNEUX
- Montemboeuf : Mme MARCEREUIL (Classe de TPS/PS/MS/GS) est à temps plein dans la classe de Mme Gascon. Mme HARDY accompagne les élèves de la classe de GS/CP de 9h à 10h30 et de 16h à 16h30. Une demande a été faite auprès du SIVOS pour que Mme Hardy puisse rester dans la classe toute la matinée c'est à dire de 9h à 11h.

4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été joint à l'invitation au conseil d'école pour que chacun en prenne connaissance au préalable.

Un représentant des parents d'élèves souhaiterait apporter une précision sur un point du règlement : « Le personnel (SIVOS, chauffeur de bus...) qui intervient auprès des enfants doit s'engager également au respect mutuel. »

Le règlement intérieur est validé par le conseil et voté à l'unanimité (20 voix). Il devra être signé par les parents des élèves et les élèves des classes élémentaires tout comme la charte informatique et la charte de la laïcité.

5. Coopératives scolaires

▪ Bilan des coopératives scolaires année 2021-2022

Bilan de la coopérative scolaire de Massignac : il y a eu 3228.09 € de dépenses et 1671 € de recettes. Le solde était de 2025 € fin août 2022. Les comptes de la coopérative ont été clôturés. L'intégralité du solde sera reversée à la coopérative scolaire de Montemboeuf.

Bilan de la coopérative scolaire de Vitrac : il y a eu 1232€ de dépenses et 1944€ de recettes. Le solde était de 2592,76€ fin août 2022.

Bilan de la coopérative scolaire de Cherves : il y a eu 6085.50 € de dépenses et 5800.69€ de recettes. Le solde était de 2317.12€ fin août 2022.

Bilan de la coopérative scolaire de Montemboeuf : il y a eu 7 369€ de dépenses et 8156€ de recettes. Le solde était de 6453 € fin août 2022.

Nous remercions le comité des fêtes de Roussines pour son don de 4500€ pour les 9 classes. Cet argent sera utilisé pour les projets de classe.

• Bilan des coopératives scolaires année 2022-2023

L'appel à cotisation volontaire a été fait en début d'année scolaire. Voici le bilan des coopératives payées dans chaque école à l'heure actuelle :

Ecole de Vitrac : participation de 13 familles sur 32. Total des participations : 282,50 €

Ecole de Cherves : participation de 17 familles de l'école sur 40. Total des participations : 397.50 €

Ecole de Montemboeuf : participation de 39 familles sur 90. Total des participations : 992.50€.

L'équipe enseignante remercie les familles qui ont participé.

6. Actions et manifestations par les écoles et budget de fonctionnement

• Projet académique

Ce nouveau projet académique énonce les priorités d'action de septembre 2022 jusqu'en 2025. Il est composé de 4 axes :

- pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux
- une pédagogie numérique au service des apprentissages
- vivre ensemble et devenir citoyen
- cohésion et valorisation de l'engagement des personnels

• 30 min APQ (Activité Physique Quotidienne)

Le but est de développer l'activité physique au quotidien dans la journée des enfants pour lutter contre la sédentarité, pour le bien-être et la santé de tous.

Dans nos écoles, ces 30 min quotidiennes sont développées durant les récréations et la pause méridienne, tous les jours de la semaine. Les jeux sont libres avec du prêt de matériel (vélos, ballons, cerceaux, cordes à sauter, structures...) et une incitation à s'appropriier des jeux collectifs présentés durant les séances d'EPS.

- Ecole de Vitrac :

- Ciné vox Chasseneuil : opération mon premier ciné
- Intervention de l'EDM : école départementale de musique (début septembre)
Nous cherchons des parents musiciens qui viendraient présenter leur instrument
- Jeux coopératifs avec l'OCCE
- Spectacle d'Isabelle Pradeau qui viendrait à Vitrac pour les maternelles
- Nathalie Boncoeur : plasticienne qui interviendrait dans la préparation du sentier des arts en fin d'année à Vitrac
- Une sortie pédagogique prévue en fin d'année, peut-être zoo
- Nous sommes en étude pour visiter une exposition d'arts ou un musée (à voir)
- Visites à la bibliothèque cantonale (à voir)
- Balades de saisons en forêt qui se prêtent à l'école dehors

- Ecole de Cherves :

Spectacle au fil du conte, offert par la bibliothèque cantonale, le 30 septembre pour les 2 classes

Cinéma de Noël le mardi 13 décembre.

Ecole dehors tous les jeudis matins.

Poursuite du jardin de l'école

Projet autour de la forêt en cours de construction (faune, flore, découvertes de métiers liés à la forêt et travail avec un plasticien)

- Ecole de Montemboeuf :

Actions qui ont eu lieu :

Intervention de l'EDM : école départementale de musique en début d'année pour les classes de TPS/PS/MS/GS, GS/CP, CE2/CM1

Journée du patrimoine : le vendredi 16 septembre : Les classes de TPS/PS/MS/GS et GS/CP sont allées à Lessac au domaine de Boisbuchtet, la classe de CE2/CM1 à Vervant au tumulus Néolithique et les classes de CM1/CM2 et CM2 à Cognac.

Spectacle au fil du conte offert par la bibliothèque cantonale pour les classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 le 30 septembre

En projet :

Ciné vox Chasseneuil : opération mon premier ciné pour les maternelles

Intervention de Mme Boulesteix, infirmière scolaire, tout au long de l'année, dans les classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2. Travail autour de l'hygiène, les premiers secours, ... inscription à un projet avec le CDIFF autour de l'égalité fille/garçon et du respect mutuel

Inscription aux Carmes de La Rochefoucauld pour toutes les classes sauf les maternelles

Cinéma de Noël qui aura lieu le mardi 13 décembre

Animation Calitom pour les classes de GS/CP, CE2/CM1, CM1/CM2, CM2 autour du jardinage au naturel pour les petits et le gaspillage alimentaire pour les grands. Sorties pédagogiques prévues financées par Calitom.

D'autres sorties pédagogiques sont prévues mais pas encore budgétisées.

Le SIVOS alloue un budget transport de 500€ par classe pour l'année. Grâce aux dons exceptionnels certains transports supplémentaires pourront être financés par nos coopératives scolaires cette année.

7. Hygiène

Poux : La surveillance régulière des têtes des enfants par les familles est indispensable.

8. Sécurité

- pHARe

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges.

Présentation du protocole.

Un représentant des parents d'élèves pose la question suivante : « Quelle est la place des parents dans la première phase ? Peuvent-ils être avertis dans les 15 premiers jours ? »

Vote par le conseil d'école.

4 contre

8 abstentions

8 pour

- Les premières alertes incendie ont eu lieu sur les différents sites :
 - à l'école de Montemboeuf : 13/09/2022
 - à l'école de Cherves-Châtelars : 29/09/22
 - à l'école de Vitrac : Jeudi 22/09/22
- Le premier exercice du Plan Particulier de mise en sécurité PPMS attentat/intrusion a eu lieu :
 - à l'école de Cherves Châtelars : le 11/10/22, en présence de la gendarmerie, avec confinement dans les classes. Le signal sonore n'a pas été perçu par les autres personnes présentes (2ème classe et cantine) donc l'exercice n'a pas été réalisé par l'autre classe. "L'intrus" a pu entrer sans difficulté dans l'enceinte de l'école et se promener librement en nous observant dans nos classes sans que sa présence soit détectée par aucun adulte de l'école.

- à l'école de Montemboeuf : le 27/09/2022 avec un évacuation de l'ensemble des classes en présence de la gendarmerie. Les classes qui donnent sur la rue sont sorties de ce côté soit par la porte soit par les fenêtres. Les classes du bâtiment des maternelles se sont cachées derrière le bâtiment (normalement évacuation par le grillage du voisin). Le point négatif est que le signal sonore a été très mal entendu voire pas entendu du tout. Une réflexion a été faite entre le SIVOS, la gendarmerie et la directrice sur ce point. Le reste de l'exercice a bien été exécuté : les élèves sont sortis et ont attendus dans le silence.
- à l'école de Vitrac : le 11/10/22 avec évacuation des enfants dans la zone sécurisée en présence des gendarmes. Entrée libre de l'intrus, enfants silencieux. A noter : absence de signal sonore, donc entente préalable pour une sortie à un horaire précis. La fermeture de certaines ouvertures, restées accessibles, devra être revue.

Intervention du Président du SIVOS = l'installation d'une sirène est envisagée.

9. Matériel d'aménagement

Les directrices des écoles remercient le SIVOS pour les différents travaux réalisés dans les écoles par les cantonniers. La liste des travaux restants à faire pour chaque école, a été adressée au SIVOS et aux mairies.

10. Parole au SIVOS

- Le nouveau règlement a été voté en conseil syndical et sera mis en place début novembre 2022.
- Une nouvelle secrétaire est nommée avec une modification des horaires d'ouverture du secrétariat.
- Création d'une nouvelle classe à Montemboeuf : aménagement d'une classe de maternelle sur les 2 mois d'été et transfert du matériel de l'école de Massignac vers l'école de Montemboeuf.
- Les bâtiments de Massignac seront gérés par la commune de Massignac. Elle laissera à disposition une salle pour une garderie à Massignac.
- Chauffage : inquiétude face à une augmentation des coûts.

11. Parole à l'APE

L'APE connaît un nouveau bureau élu lors de l'assemblée générale du 27 septembre 2022

- Présidente : Aude Raimbault-Trapateau
- Vice-présidente : Frédérique Durand
- Trésorière : Sarah Lihoreau
- Trésorière adjointe : Laëtitia Chemison
- Secrétaire : Sandra Vigier Antunes
- Secrétaire adjointe : Véronique Hardy.

Le calendrier des actions de l'année 2022-2023 est le suivant :

- 3 juillet : Fête des Baliveaux organisée par Montembel'Vie à Vitrac où l'APE a tenu un atelier d'activités proposées aux enfants. Grâce à l'argent récolté par les différentes collectes (cartouches, benne à papier ...), Montembel'Vie a pu partager ces bénéfices au profit de l'APE et de l'ALPE. Un chèque de 196.41€ nous a été remis lors de l'AG.
- collecte de livres jeunesse d'occasion est toujours active avec la possibilité de donner les livres aux écoles directement ou à l'APE. Il y a des cartons de collecte dans les mairies du RPI.
- Du 9 au 11 Septembre : L'Imprévu Festival avec un stand de maquillage tenu par les bénévoles de l'APE en partenariat avec l'AAEP. Bonne participation.
- Du 23 au 26 Septembre : benne à cartons et papiers installée au gymnase de Montemboeuf. En attente du retour de l'entreprise Sabatier pour le montant récolté suite au poids de la benne.
- Octobre-Novembre : organisation et vente des photos individuelles. Prises de vue le mardi 4 octobre à la salle des fêtes de Vitrac et le jeudi 6 octobre au centre culturel de Montemboeuf de 16h30 à 18h30 avec l'entreprise Photosco, un nouveau photographe avec des prix moins chers pour les familles tout en conservant des bénéfices similaires pour l'association.

- Octobre-Novembre : vente de madeleines Bijou. Distribution des bons de commandes avant les vacances / retour des commandes le 8 novembre / tri et distribution des commandes le 25 novembre au centre culturel.
- Réunion tenue avec les directrices des écoles il y a une semaine où nous avons pu échanger sur les projets et attentes de chacun d'entre nous. Collecte de cartouches d'encre pour continuer l'action initiée par Montembel'vie. Reste à mettre en place la communication pour informer des points de collecte, à savoir les 3 écoles.
- Novembre-Décembre : vente de sapins et de chocolats de Noël.
Pour les chocolats de Noël : partenariat avec la chocolaterie d'Antan de La Rochefoucauld. Distribution des bons de commandes avant les vacances et distribution des commandes le 15 décembre au centre culturel.
Pour les sapins : en attente d'une réponse de M. et Mme Beuzetier, le fournisseur de l'année dernière.
Organisation en cours de préparation.
- Janvier : benne à cartons, papiers.
- Le 4 Mars : organisation d'un repas Moules-Frites à la salle des fêtes de Mazerolles avec soirée dansante animée par un DJ.
- Mars-Avril : vente de chocolats de Pâques, avec un éventuel nouveau fournisseur local.

- Avril-Mai : vente de madeleines Bijou.
- 24 Juin 2023 : kermesse de fin d'année à Vitrac
- 2 Juillet 2023 : fête des Baliveaux organisée par Montembel'Vie sur le thème de l'eau à Mazerolles
Idées lancées : Une soirée ou après-midi jeux de société organisée par l'ALPE en partenariat avec l'APE.
Un après-midi « Ciné » avec diffusion d'un film ou un spectacle courant l'hiver organisé par l'AAEP en partenariat avec l'APE.

Bilan financier de l'année passée

Dépenses = 6854.33€ (dont les bons de 10€ par enfant à la librairie Plein Ciel)

Recettes = 5121.50€

Argent sur le compte au 17/10/2022 = 1917.62€

Projection pour cette année :

Le bureau estime pouvoir apporter une contribution financière de l'ordre de 12€/élève à partir du mois de janvier.

Possiblement en 2 paiements aux coopératives scolaires

L'APE remercie l'ensemble de ses bénévoles, l'implication et la participation des familles, la mobilisation et l'aide du corps enseignant, les élus et collectivités, les associations et entreprises sans qui rien ne serait possible.

12. Questions diverses

Ecole de Montemboeuf

- Pourquoi les repas de la cantine ne sont-ils pas plus variés ?

Réponse du SIVOS : La diététicienne supervise les menus. Sur un jour défini à l'avance, trois parents d'élèves pourront venir observer un repas à la cantine afin de constater ce qui est proposé.

Monsieur le Président du SIVOS souligne l'augmentation du coût des denrées alimentaires et les problèmes d'approvisionnement de certains fournisseurs.

- Pourrait-il y avoir une structure dans la cour de l'école de Montemboeuf ?

Réponse du SIVOS : L'équipe enseignante doit réfléchir à l'installation de petits jeux. Le SIVOS souhaiterait que cette installation soit portée par une association afin de bénéficier de subventions.

- Serait-il possible d'envisager une aide aux devoirs pendant la garderie ?

Réponse du SIVOS :

La question est à redéfinir.

Quelle aide serait proposée ? Une table pour que certains enfants puissent travailler ou une aide aux devoirs ?

Dans le cas d'une aide aux devoirs, quel budget serait utilisé ? Qui intervient ? Peut-être qu'un volontariat de parents serait possible ?

Monsieur le Président du SIVOS rappelle que le personnel SIVOS intervient sur sept garderies et cinq circuits de bus.

Ecole de Cherves

- Le goûter étant fourni par les parents, un personnel est-il autorisé à en retirer un élément ?

Réponse du SIVOS :

A approfondir.

- Pensez-vous que la garderie puisse être ouverte un peu plus longtemps car la dernière fois je suis arrivée à 18h35 et j'ai bien vu que ça n'a pas plu à la personne présente. Je travaille sur Chazelles et débauche à 18h. Le temps de route.

Réponse du SIVOS :

Non parce que si l'on commence à accepter, c'est la porte ouverte à tout. Si on doit le faire pour une garderie, il faut le faire pour toutes les garderies.

RPI :

- Des "rumeurs" circulent sur la fermeture de la garderie à Massignac. Est-ce vraiment prévu de ne plus utiliser que la salle de cantine pour les moments de garderie ?

Réponse du SIVOS :

Une salle va être proposée pour la garderie par la commune de Massignac, peut-être le réfectoire. Mais pour quelques enfants, la question se pose.

- Nous avons appris, tardivement, l'année dernière, la fermeture de l'école de Massignac. Savez-vous ce qui est prévu pour la rentrée prochaine ?

Réponse du SIVOS : Pas du tout. On ne sait rien pour l'instant mais on ne va pas tarder à le savoir.

Séance levée à 20 heures 05 min.

La présidente

Les secrétaires,

Dates prévues des prochains conseils d'école :

Jeudi 23 mars à 18h à Vitrac

Jeudi 15 juin à 18h à Montemboeuf